

FORMATION MANAGEMENT DES SINGULARITÉS À DISTANCE



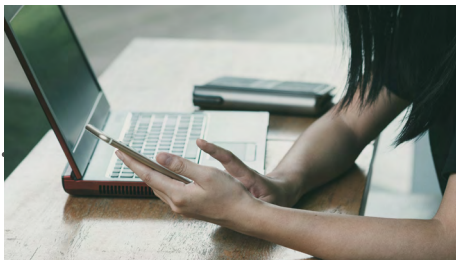
Qu'il soit choisi ou contraint, **le travail à distance questionne vos managers dans leur rôle**, leur posture et leurs relations. **Comment manager les singularités (handicap, égalité professionnelle...) à distance tout en conservant la dynamique du collectif ?** Comment mieux comprendre les enjeux de ce contexte de travail et en faire une véritable opportunité au quotidien ?

OBJECTIFS

- Repenser la posture managériale dans un contexte donné
- Identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques en lien avec le contexte ou les modalités de télétravail à distance
- Prendre en compte les singularités (handicap, égalité professionnelle...) dans le management à distance
- Envisager le management des singularités comme un moyen de construire un collectif porteur de sens
- Disposer d'un espace d'échange, de réflexion et de retour d'expériences

CONTENUS

- Réflexion autour de son profil managérial
- Management présentiel VS distanciel : quelles différences ? Quels sont les freins rencontrés, les leviers activables ?
- Focus sur les risques induits par nos *a priori*, sur le télétravail (engagement, disponibilité...) et sur les individus (handicap, parentalité...)
- Comprendre les besoins pour apporter des réponses adaptées et équitables – le cas spécifique du handicap
- Manager les singularités ne signifie pas faire du management individuel
- Classe virtuelle utilisant des méthodes pédagogiques dynamiques via l'outil *Klaxoon*
- Coaching individuel dans la durée permettant aux managers d'évoquer des situations spécifiques et de sécuriser les pratiques



Pour qui ?

Toute personne en charge de manager des salariés à distance

Prérequis

Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurants
- Apprentissage via l'expérimentation directe (travail collaboratif et individuel)
- Analyse réflexive
- Animation par un consultant / formateur expert du sujet

Durée et organisation

- Travail individuel en amont
- 1h30 en classe virtuelle
- 1h de coaching individuel
- 30 minutes de coaching individuel à 1 mois, puis 3 mois
- 6 personnes maximum

Présence et évaluation

- Feuille de présence
- Évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation et des intervenants
- Attestation de présence à l'issue de la session